

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-781018

AS2412



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) 9641

Société : Royal Air Maroc

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LABI2 DERYEM

Date de naissance : 11-03-1973

Adresse : AS Rue Habib Bourguiba Rés. J'ANAL. N°10 VAL FLEUR CASA

Tél. : 0663211554

Total des frais engagés : 672 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 25.03.2023

Nom et prénom du malade : LABI2 DERYEM

Age: 50 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : A.G. Oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 11/04/2023

Signature de l'adhérent(e) : LABI2

Authorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/3/23	Convr.2	400)	INPI	Dr J. ZAHARIA Orthodontiste no Clinique de la Dent des 111 SLG - Fax 091140180 091140180

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE NAPOLEON Rue d'Oradour Glane N°4 Oasis Castelnaud	25/03/23	272,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRE																	
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																	
<b>Important :</b> Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																	
<b>SOINS DENTAIRES</b> 	<b>Dents Traitées</b> (Rows for teeth 1-8 in upper and lower arches)	<b>Nature des Soins</b> (Rows for teeth 1-8 in upper and lower arches)	<b>Coefficient</b> (Rows for teeth 1-8 in upper and lower arches)	INP : <input type="text"/>													
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX													
				MONTANTS DES SOINS													
				DEBUT D'EXECUTION													
				FIN D'EXECUTION													
				<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b> 	<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> </table>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553
					H	25533412	21433552										
					D	00000000	00000000										
					B	35533411	11433553										
					CCEFFICIENT DES TRAVAUX												
MONTANTS DES SOINS																	
DATE DU DEVIS																	
DATE DE L'EXECUTION																	
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																	
<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS</b>																	
<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION</b>																	



Casablanca le :

280323

**BON DE REGLEMENT**

Reçu de M..... Labigz..... Meryem

La somme de : QUATRE CENT Dhs  
400.00 Dhs

Pour : V2 consultation en urgence.

**Cachet et signature**

Dr J. ZAI  
Ophtalmologiste  
Ophtalmo Clinique de Casablanca  
13, Rue des Papillons - Oasis - Casablanca  
Tél. : 0522.25.71.71 (LG) - Fax : 0522.25.11.15  
(INPE : 091140188

**Urgence 24/24**

# OPHTALMO CLINIQUE DE CASABLANCA



## صحّة العيون للدّلّار البيضاوي

Maladies et Chirurgie des yeux - Laser - Angiographie - Lentilles de Contact

Casablanca le : 25/03/2013

## Ch 11 LAB 2: Memory

1) phlegm (serum óvalar) 10% 2 1/2 g/d

1 Bar a Je Bly

33,05

ii) spectrum ~~very~~

(per 15  
f.)

179  
HARMA  
Rue 33  
Cas 1000  
179  
NAPOLEON  
Glace  
1000  
X

$(\mathbb{R}, \mathbb{R}^n)$

111 classroom form

Indonesia  
May

272,0

Sarl au Capital de 1 200 000,00 MAD - 13, Rue des Papillons - Oasis - Casablanca

Tél. (LG) : 05.22.25.71.71 - Fax : 05.22.25.11.15 - Web : [www.occ.ma](http://www.occ.ma)

RC : 416933 - I.F : 1051442 - T.P : 34788018 - C.N.S.S. : 6448395 - I.C.E. : 002077199000057



# Xiloial® FORTE

Sodium Hyaluronate 0,4%  
and TS-Polysaccharide 0,2%  
Lubricating Eye Drops

Hyaluronate de sodium 0,4%  
et TS-Polysaccharide 0,2%  
Solution ophtalmique  
lubrifiante

PRESERVATIVE  
PHOSPHATE  
**free**

Preservative free  
10 ml bottle  
Flacon de  
10 ml sans  
conservateur

**FARMIGEAV**



**Xiloial® FORTE**

Sodium Hyaluronate 0,4%  
and TS-Polysaccharide 0,2%  
Lubricating Eye Drops

Hyaluronate de sodium 0,4%  
et TS-Polysaccharide 0,2%  
Solution ophtalmique lubrifiante

**Composition:** Sodium Hyaluronate (0,4% w/v), TS-Polysaccharide (0,2% w/v), Mannitol, Sodium citrate, Citric acid monohydrate, Water for injections.

**Composition:** Hyaluronate de sodium (0,4% p/v), TS-Polysaccharide (0,2% p/v), Mannitol, Citrate de sodium, Monohydrate d'acide citrique, Eau pour préparations injectables.

N°Certificat d'Enregistrement au  
Ministère de la Santé: 18228/2019/DMP

 Farmigea S.p.A.  
Via G.B. Oliva, 6/8  
56121 PISA - Italy/Italie



**FARMIGEAV**

8 032668871885



**STERILE** A CE 0546



**Importateur/Distributeur:**  
B2S Health Services, 9, Avenue  
Mohamed Belhassan El Ouazzani  
Centre Commercial Dar  
Essalam-Souissi – Rabat



**LOT**

0580722

*The product is a medical device  
for external ophthalmic use only.  
Do not use after expiry date.  
Do not use if you are sensitive to  
any ingredients in this product.  
Keep out of the sight and reach of  
children.*

*Once opened, the bottle can be  
used for up to 90 days.  
Suitable for use with contact  
lenses.*

*Le produit est un dispositif  
médical à usage ophtalmique  
externe seulement.*

*Ne pas utiliser après la date  
d'expiration imprimée sur le  
paquet.*

*Ne pas utiliser si vous êtes  
sensible à l'un des ingrédients de  
ce produit.*

*Conserver le produit hors de la  
vue et de la portée des enfants.  
Après l'ouverture, le flacon peut  
être utilisé dans les 90 jours qui  
suivent.*

*Compatible avec les lentilles de  
contact.*

